

## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

### **DE L'AVF DE CASTRES**

**2019/2020 (20/11/2020)**

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'AVF de Castres du 20/11/2020 pour l'année 2019/2020 est cette année, pour cause de COVID , particulière , et n'a pu se faire aux conditions habituelles. Elle s'est faite en distanciel par email ou courrier sur convocation du 26/10/2020.

#### **COMPOSITION DU BUREAU**

CH Fabrega : Présidente

A Caverne : Trésorier

M Vincent : Secrétaire Générale

M Hourriez : SNA

N Grafte : Webmestre

J Dufresne Responsable Formation

La secrétaire constate que 91 adhérents sur 161 inscrits ont répondu soit par email ,soit par courrier.

La secrétaire générale rapporte que tous les documents évoqués sont affichés au local AVF et tenu à la disposition des adhérents.

La secrétaire générale informe que l'AGO est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant ( cf convocation )

1° résolution : PV de l'AG du 27/06/2019 est approuvé à l'unanimité.

2° résolution : Envoie par email ou courrier par la secrétaire générale du rapport moral. Les 91 adhérents qui ont répondu donnent à l'unanimité leur approbation.

3° Ecriture est faite de diminuer le prix de la cotisation , COVID oblige , de 37 Euros à 30 Euros par adhérents.

4° résolution : Ecriture est faite par le Trésorier du rapport financier (envoyé par email ou courrier) de l'exercice clos le 31/06/2020 et du budget prévisionnel 2020/ 2021 .

Ecriture est faite du rapport du vérificateur aux comptes qui approuve le budget prévisionnel

L'AGO approuve les comptes du dit exercice tels qu'ils ont été présentés et donne l'aval à l'unanimité au trésorier pour l'exercice de son mandat.

La Secrétaire Générale

Martine Vincent

La Présidente

Ch Fabrèga